

La situation financière de la Société canadienne des postes

Introduction

Le Syndicat estime qu'il est très important que le Comité permanent comprenne bien la situation financière de la Société canadienne des postes (SCP)¹ et ses perspectives d'avenir.

Rendement récent

Il importe de noter que, n'eut été des événements ponctuels survenus en 2011 et des modifications aux pratiques comptables appliquées en 2013, Postes Canada en serait à sa 22^e année consécutive de rentabilité.

La Société a maintenu son autonomie financière parce qu'elle a été en mesure de compenser la diminution des volumes de la poste-lettres par des gains de productivité, une réduction des effectifs et l'augmentation des tarifs en réponse aux pressions inflationnistes, conformément aux normes internationales.

Profits (pertes) d'exploitation déclarés du secteur Postes Canada :

2011	(329 M \$) *
2012	+ 77 M \$
2013	(269 M \$)*
2014	+204 M \$
2015	+92 M \$
2016 T1 et T2	+45 M \$

*Voir les commentaires ci-dessous au sujet des événements ponctuels survenus en 2011 et des modifications apportées à la norme comptable internationale 19 en 2013.

Source : Rapports annuels de Postes Canada

¹ Dans le présent rapport, nous utilisons indifféremment Postes Canada, la Société ou la SCP pour désigner la Société canadienne des postes.

2016 : Un très bon départ

Les profits d'exploitation de 44 millions \$ enregistrés par le secteur Postes Canada au cours du premier trimestre de 2016 représentent le meilleur résultat de premier trimestre obtenu depuis 2009. Il s'agit aussi d'un point tournant, car, pour la première fois, l'augmentation des revenus provenant des colis excède la diminution des revenus provenant du courrier transactionnel, et ce, sans aucune augmentation des tarifs du courrier transactionnel. À la page 18 du *Rapport financier du premier trimestre de 2016*, la direction de Postes Canada explique que ce bilan très positif « est attribuable à la croissance des produits du secteur Colis, aux initiatives de réalisation d'économies et à la diminution des charges au titre des avantages du personnel ».

En effet, ces facteurs – soit l'augmentation des volumes et des revenus liés aux colis, les économies réalisées grâce aux gains de productivité et aux réductions de personnel et la diminution des charges au titre des avantages du personnel découlant des fluctuations des taux d'actualisation – jumelés à l'incidence de la hausse des tarifs en 2014 ont été et demeurent les influences prédominantes qui expliquent le succès financier de Postes Canada au cours des dernières années.

Si l'on se fie au rapport du deuxième trimestre, 2016 sera fort probablement une autre année rentable pour Postes Canada. Voici quelques points à prendre en considération :

* Postes Canada a déclaré des profits avant impôt de 45 millions \$ pour les six premiers mois de 2016. Il s'agit des profits avant impôt les plus élevés pour la même période depuis 2010. De plus, ces profits ont été réalisés bien que la direction de Postes Canada ait encouragé les grands utilisateurs postaux à ne pas utiliser le service postal public.

* Les volumes de colis ont poursuivi leur croissance durant la première moitié de 2016. Au cours de cette période, ils ont augmenté de 11,4 % comparativement à la même période en 2015.

* Le montant de l'excédent sur le plan de la continuité du régime de retraite de Postes Canada s'est accru de 25 %, passant de 1,2 milliard \$ à 1,6 milliard \$.

Incidence des événements ponctuels survenus en 2011

En 2011, plusieurs événements ponctuels ont eu une incidence marquée sur les résultats financiers de Postes Canada, dont les suivants :

- La décision de 2011 sur l'équité salariale de la Cour suprême du Canada. Estimé à 250 millions \$ par l'Alliance de la fonction publique du Canada, ce paiement visait du service accompli pour la Société de 1983 à 2002.
- Des modifications à la *Loi sur les normes de prestation de pension* entraînant un paiement unique de 63 millions \$.
- Les grèves tournantes et le lock-out de 2011, dont le coût estimé se situe entre 50 et 70 millions de \$ (2011).

N'eut été de ces coûts uniques, Postes Canada aurait réalisé des profits d'exploitation en dépit de l'arrêt total de ses activités au cours du lock-out de juin 2011.

L'incidence des modifications apportées à la norme comptable internationale 19 en 2013

Sans les modifications apportées à la norme comptable internationale 19 (ou IAS 19), la SCP aurait déclaré des profits substantiels en 2013.

Dès 2013, Postes Canada a adopté la norme IAS 19, qui venait modifier la façon de calculer les coûts des avantages du personnel. Postes Canada ne peut plus mesurer le rendement prévu à long terme des actifs du régime réellement détenus, celui-ci étant désormais limité à la valeur du taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif. Dans les rapports annuels de 2011 (page 68) et de 2012 (page 69), la Société avait prévu que l'adoption de cette norme aurait une incidence marquée sur les profits de 2013. En fait, dans le rapport de 2012, elle indique que, si la norme IAS 19 avait été mise en place en 2012, elle aurait réduit le résultat net de 178 millions \$ pour l'exercice de 2012.

Le rapport annuel de la SCP de 2013 (page 100) révèle que, n'eut été de l'adoption de la norme IAS 19, Postes Canada aurait enregistré un résultat net de 321 millions \$ au lieu d'une perte nette de 29 millions \$. L'incidence de l'adoption de la norme IAS 19 s'observe aussi en comparant les coûts des avantages du personnel de 2013 à ceux indiqués dans le rapport annuel de 2012. Selon le rapport annuel de 2013 (page 62), les coûts des avantages du personnel s'élèvent à 1 257 millions \$, tandis que, dans le rapport annuel de 2012 (page 62), ils atteignent 841 millions \$.

Baisse des taux d'actualisation

En dépit d'une baisse des taux d'actualisation, il faut reconnaître que Postes Canada a connu un rendement financier positif. En effet, au cours des cinq dernières années, la baisse constante des taux d'actualisation a ajouté plus de 100 millions \$ aux coûts des avantages du personnel. De plus, il est impossible de se servir des résultats financiers pour expliquer le rendement d'exploitation en raison de la très grande incidence qu'ont eu les fluctuations des taux d'actualisation sur la capacité de mesurer la rentabilité.

Année	Taux d'actualisation	Incidence par rapport à l'année précédente sur les coûts des avantages du personnel (secteur Postes Canada)
2011	5,7 %	+57 M \$
2012	5,3 %	+11 M \$
2013	4,4 %	+60 M \$
2014	5,0 %	- 181 M \$
2015	4,0 %	+189 M \$
2016 T1	4,1 %	-19 M \$

Source: Rapports annuels de Postes Canada et rapport du T1 de 2016

Hausse de la productivité et mesures de réduction des coûts

Par opposition à la volatilité des dépenses non récurrentes et aux fluctuations des taux d'actualisation, il y a une constante à Postes Canada, c'est-à-dire les gains de productivité réguliers et la diminution continue des effectifs, qui correspondent à la baisse générale des volumes de courrier transactionnel.

	2005	2015	Changement
Heures rémunérées : trav. internes	34,6 millions	26,2 millions	-24,3 %
Heures rémunérées : trav. livraison	50,8 millions	41,8 millions	-17,7 %
Heures rémunérées : trav. maintenance	1,6 million	1,6 million	0
Heures totales rémunérées : unité urbaine	87,0 millions	69,6 millions	-20,0 %
Volume total de courrier	11,1 milliards	8,8 milliards	-20,7 %

Source : Rapports annuels de Postes Canada et information sur les effectifs fournie par la Société

La réduction des effectifs à Postes Canada doit être examinée dans le contexte de l'augmentation faramineuse des volumes de colis constatée depuis 2011. Entre 2011 et 2015, la livraison de colis du secteur Postes Canada a augmenté de 27 %. Le traitement et, plus particulièrement, la livraison des colis exigent beaucoup plus de travail que le traitement et la

livraison des lettres. Cette situation explique en partie pourquoi les heures du personnel de livraison ne correspondent pas au volume total de courrier.

L'avenir passe par de nouveaux services générateurs de revenus

Malgré tous les efforts déployés par la direction de Postes Canada pour créer un climat de désespoir, nous avons toutes les raisons de croire que Postes Canada peut avoir un avenir florissant. Il n'est pas trop tard pour que la Société canadienne des postes suive l'exemple de la plupart des administrations postales ailleurs dans le monde et prenne des mesures pour diversifier ses services.

Elle pourrait par exemple élargir sa gamme de services financiers et bancaires. En collaboration avec les syndicats des postes et les organisations de la société civile, elle pourrait envisager de mettre à profit son principal atout : le réseau de points de vente et de livraison le plus vaste au pays.

Comme toujours, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes demeure engagé à soutenir tous les efforts nécessaires pour améliorer et accroître les services postaux.

/bk sepb 225 / mp scfp 1979